

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 26 novembre 2025]

Date de la convocation

20 novembre 2025

Date de mise en ligne

28 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Anne DUBIER, Martine MOSTARDI, Dany PORTES, Martine BOISSIERE, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Jean-Marc AGUERRE, Jean BATAILLOU, Elisa GILLET, Thomas DOMENECH, Martine VIOLETTE, Daniel RIBES, Laurent SQUASSINA, Marie MONTELS, Arnaud ELGOYHEN, Dominique BOYER, Thierry BODDI, Corinne DARMANI *Conseillers*.

Absents et représentés : Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Antony MOUSSU

Absents :

N° 103/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Aide à la transmission, à l'action culturelle et territoriale, à la langue française et aux langues de France, catégorie Livre et lecture - Demande de subvention à la DRAC OCCITANIE

Madame le Maire informe que la commune de Gaillac organise chaque année, le 1er week-end d'octobre, le Festival du Livre jeunesse et ados. En 2026, la 31^{ème} édition se tiendra du 1er au 4 octobre.

Afin de mener à bien et conforter cet événement culturel, une demande de subvention de 5 000 euros est demandée auprès de la DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire ou au Maire-adjoint de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

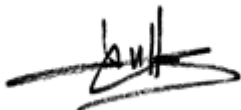
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Fait à Gaillac le 27 novembre 2025